



# FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

## CHAMBRE NATIONALE DE RESOLUTION DES LITIGES

Réf: 018 FECAFOOT/CNRL/CAJ/23

### CONVOCAATION

Le Président de la Chambre Nationale de Résolution des Litiges de la FECAFOOT, porte à la connaissance des Présidents des clubs du championnat professionnel de football du Cameroun, de l'ouverture d'une procédure en paiement des indemnités de préformation des joueurs en provenance des clubs amateurs, enregistrés dans leurs clubs respectifs, au titre de la saison sportive 2022-2023.

A cet effet, il les invite à se présenter à la session de la Chambre Nationale de Résolution des Litiges, qui se tiendra au siège de la Fédération Camerounaise de Football, le mardi 14 février 2023 à 14 heures 30 minutes, munis de toutes les pièces justifiant du paiement de ces indemnités, dont les états leur ont été communiqués par le Secrétaire Général de la FECAFOOT en date du 06 février 2023.

Yaoundé, le 10 février 2023

LE PRESIDENT

Dr. Christian MBOUA